

# ZX3

1.370



Convient pour le transport de passagers.  
Testé selon la norme ISO 7176-19.



**MEYRA®**

COMMANDE

DEVIS

VERSION SPÉCIALE

**S'il vous plaît faxer la commande remplie:**  
+49 (0) 5733 922 9311

**Service à la clientèle:**  
+49 (0) 5733 922 311

Revendeur:

---

Adresse de livraison:

---

Référence:



Convient pour le transport de passagers,  
Testé selon la norme ISO 7176-19

## PRIX DU FAUTEUIL

HT €      TTC €      LPPR      LPPR €

**ZX3 1.370**

€ 2.434,00

€ 2.567,87

4107723

€ 558,99

00

## LONGUEUR DU CHÂSSIS (LC) ET FORMES DU CHÂSSIS

Code	Description	LC en mm	PA	LT en mm	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 352	Châssis court	540	36–40cr	880–980	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 353	Châssis moyen	580	42–44cr	920–1020	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 354	Châssis long	620	46–48cr	960–1060	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 355	Châssis extra long	660	50–52cr	1000–1100	€ 120,00	€ 126,60		

Préciser la profondeur d'assise "PA", voir chapitre 02!

01

**LARGEUR D'ASSISE (LA)**

	Code	Description		HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	32	LA 32 cm	seulement avec châssis droit code 4959	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	34	LA 34 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	36	LA 36 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	38	LA 38 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	40	LA 40 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	342	LA 42 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	344	LA 44 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	46	LA 46 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	48	LA 48 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	350	LA 50 cm		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	952	LA 52 cm		€ 0,00	€ 0,00		

02

**PROFONDEUR D'ASSISE (PA)**

	Code	Description	Châssis	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	366	PA 36 cm	pochette sous la toile d'assise	352	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	368	PA 38 cm	pochette sous la toile d'assise	352	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	615	PA 40 cm	pochette sous la toile d'assise	352	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	784	PA 42 cm	pochette sous la toile d'assise	353	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	618	PA 44 cm	pochette sous la toile d'assise	353	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	619	PA 46 cm	pochette sous la toile d'assise	354	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	787	PA 48 cm	pochette sous la toile d'assise	354	€ 0,00	€ 0,00	

<input type="checkbox"/>	792	PA 50 cm	pochette sous la toile d'assise	355	€ 163,00	€ 171,97
<input type="checkbox"/>	791	PA 52 cm	pochette sous la toile d'assise	355	€ 163,00	€ 171,97

03

**HAUTEUR D'ASSISE AVANT (HAAV) EN COMBINAISON AVEC ROUES AVANT (SANS COUSSIN D'ASSISE)**

Lignes horizontales = Hauteur d'assise en cm  
Lignes verticales = Dimensions roues avant en mm

Choisissez la hauteur d'assise désirée en combinant la hauteur d'assise et la dimension roues avant

HAAV	Code 645 gonflable	Code 161 increvable	460	470	480	490	500	510	520	530
Ø 100			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Ø 125			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ø 142				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ø 180	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le choix de la HAA hauteur assise avant détermine automatiquement la fourche standard

**ROUES AVANT X-TRENDS**

Code	Article	Description	Jantes	Pneus	Ø x L	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	689	1068963	Lightwheel	Plastique	Bandage Trans/Colorè 100 x 23 mm	€ 59,00	€ 62,25		
<input type="checkbox"/>	689	1072385	Roues avant	Alu	Bandage 100 x 23 mm	€ 130,00	€ 137,15		
<input type="checkbox"/>	689	1072386	Roues avant	Alu	Bandage 125 x 32 mm	€ 130,00	€ 137,15		

04

**COUSSIN D'ASSISE**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	560 Coussin d'assise 30mm	€ 33,08	€ 34,90		
<input type="checkbox"/>	561 Coussin d'assise 60mm	€ 33,08	€ 34,90		

Choisir le coloris désiré au chapitre 16 des toiles assises et dossiers

05

**HAUTEUR D'ASSISE ARRIÈRE (HAAR) EN COMBINAISON AVEC ROUES MOTRICES (SANS COUSSIN)**

Lignes horizontales = Hauteur d'assise en cm  
Lignes verticales = Dimensions roues en inch

Choisissez la hauteur d'assise désirée en combinant la hauteur d'assise et la dimension roues avant

	400	410	420	430	440	445	450	460	465	470	480	485	490	505
Ø 24 x 1"	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			
Ø 24 x 1" 3/8"		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
Ø 25 x 1"		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
Ø 26 x 1"						<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Le choix de la HAAR configure automatiquement la taille de roues motrices

06

**POSITION DE MONTAGE DE LA ROUE ARRIÈRE (RÉGLAGE DU CENTRE DE GRAVITÉ)**

Prise de dimensions: Milieu du tube du dossier jusqu'au milieu de l'axe

Palier	Actif code 766			Semi-actif code 767			Passif code 768		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Sélection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**PROLONGATION D'EMPATTEMENT**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 865	Palier multiposition, prolongation ou réduction d'empattement, sur 35mm Seulement avec palier code 767, HAAR 42, 44 et 46cm, incompatible	€ 67,00	€ 70,69		

07

**ROUES ARRIÈRES EN COMBINAISON AVEC HAUTEUR D'ASSISE**

Code	Description	Ø	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 651	SILVERDESIGN, rayons radial, jantes profilées, à démontage rapide (paire)	24"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 695	Roues actives, rayons radiaux, jantes profilées, noir Conseillé pour utilisateur à partir de 100kg, et pour une utilisation dynamique	24"	€ 83,00	€ 87,57		
<input type="checkbox"/> 752	Roues "Light" avec pneus "RightRun Light", mains courantes en aluminium noir seulement in combinaison avec carrossage 0° code 423. Utilisateur max. 90 kg	24"	€ 233,00	€ 245,82		

Pour les codes 651 et 695 choisissez les mains courantes au chapitre 8 et les pneus au chapitre 9  
En option les roues arrières X-TRENDS complètes avec mains courantes et pneus au lieu des roues code 651, 695 ou 752

**ROUES ARRIÈRES X-TRENDS**

Code	Article	Description	Ø	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 688	1068705	Roues Six-Star avec pneus haute-pression 8 bar et mains courantes alu	24" x 1"	€ 450,00	€ 474,75		
<input type="checkbox"/> 688	1068707	Roues jantes aluminium, pneus Cross à crampons, mains courantes acier	24" x 1,75"	€ 312,00	€ 329,16		
<input type="checkbox"/> 688	1073641	Roues Spinergy 12 rayons noires, avec pneu Marathon Plus Evolution et mains courantes Tétra. Sur demande rayons blanc ou orange	24" x 1"	€ 700,00	€ 738,50		
<input type="checkbox"/> 688	1073640	Roues Spinergy 12 rayons noires, avec pneu Marathon Plus Evolution et mains courantes acier. Sur demande rayons blanc ou orange	24 x 1"	€ 649,00	€ 684,70		
<input type="checkbox"/> 688	1068713	Roues Black light, pneus Marathon Plus Evolution, mains courantes alu	24 x 1"	€ 312,00	€ 329,16		
<input type="checkbox"/> 688	<input type="checkbox"/> 1075478 25 x 1"	Roues actives, rayons radiaux, jantes profilées, noir, avec pneu Marathon Plus Evolution et mains courantes en acier Conseillé pour utilisateur à partir de 100 kg, et pour une utilisation dynamique	25 x 1"	€ 199,00	€ 209,95		
<input type="checkbox"/> 688	<input type="checkbox"/> 1075479 26 x 1"	Roues actives, rayons radiaux, jantes profilées, noir, avec pneu Marathon Plus Evolution et mains courantes en acier Conseillé pour utilisateur à partir de 100 kg, et pour une utilisation dynamique	26 x 1"				

**OPTIONS DE ROUES ARRIÈRES**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 697	Démontage de roues pour tétra, facilite l'enlèvement des roues arrières Impossible avec roues X-Trends, conseillé avec carrossage 3° code 447	€ 262,00	€ 276,41		

**CARROSAGES**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 423	Carrossage 0° (pincement réglable et le carrossage peut être changé)	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 447	Carrossage 3° (pincement réglable et le carrossage peut être changé)	€ 0,00	€ 0,00		

08

**MAINS COURANTES ET OPTIONS (INCOMPATIBLE AVEC ROUES X-TRENDS)**

Code	Description	Ø	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 445	Mains courantes avec 6 points de fixation, en titane, seulement en combinaison avec roues actives code 695	24"	€ 181,00	€ 190,96		
<input type="checkbox"/> 493	Mains courantes en acier inox brillante	24"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 494	Mains courantes en aluminium	24"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 168	Revêtement mains courantes Optigrip, specials tétra	24"	€ 293,00	€ 309,12		
<input type="checkbox"/> 166	Revêtement mains courantes, silicone, noir, lisse incompatible avec roues active code 695	24"	€ 101,00	€ 106,56		
<input type="checkbox"/> 692	Distance mains courantes 15 mm	24"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 693	Distance mains courantes 25 mm	24"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 849	Profile mains-courantes Curve Gripp L, en alu noir, seulement en combinaison avec roues actives code 695		€ 300,00	€ 316,50		
<input type="checkbox"/> 850	Profile mains-courantes Curve Gripp L, en alu noir, anti- glissant seulement en combinaison avec roues actives code 695		€ 380,00	€ 400,90		

09

**PNEUS**

Code	Description	Ø	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 496	Pneus haute pression 8 bar	24 x 1"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 486	Pneus gonflables avec profils longitudinales	24 x 1 3/8"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 902	Pneus PU, bandages	24 x 1"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 897	Pneus Marathon Plus Evolution, bande de roulement renforcée	24 x 1"	€ 39,00	€ 41,15		

10

**FREINS**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 305	Freins à pression pour utilisateur	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 595	Freins à pression "Light" incompatible avec palier Multiposition code 865 et protège-vêtement code 748	€ 0,00	€ 0,00		
681	Prolongateur de freins, rabattable, "in-perdable"	€ 70,00	€ 73,85		
305/706	Frein à tambours pour accompagnateur Seulement avec carrossage 0° code 423 et poignées code 412 ou 502 Pas en combinaison avec palier multiposition code 865	€ 458,00	€ 483,19		

11

**HAUTEUR DU DOSSIER (HD)**

Code	Hauteur	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 620	25 cm	Dossier, réglable en tension	€ 0,00	€ 0,00	4375116	€ 34,90
<input type="checkbox"/> 626	30 cm	Dossier, réglable en tension	€ 0,00	€ 0,00	4375116	€ 34,90
<input type="checkbox"/> 631	35 cm	Dossier, réglable en tension	€ 0,00	€ 0,00	4375116	€ 34,90
<input type="checkbox"/> 632	40 cm	Dossier, réglable en tension	€ 0,00	€ 0,00	4375116	€ 34,90
<input type="checkbox"/> 633	45 cm	Dossier, réglable en tension	€ 0,00	€ 0,00	4375116	€ 34,90
<input type="checkbox"/> 637	50 cm	Dossier, réglable en tension Seulement en combinaison avec poignées de poussée code 410	€ 0,00	€ 0,00	4375116	€ 34,90



**DOSSIER FIXE (90° PAR RAPPORT À L'ASSISE)**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	410 Dossier avec poignées de poussée, réglables en hauteur 5 cm	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	412 Dossier avec poignées de poussée, réglables en hauteur 5 cm	€ 50,00	€ 52,75		
<input type="checkbox"/>	411 Dossier sans poignée de poussée	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	141 Poignées de poussée, escamotables, incompatible avec poignées de poussée code 502	€ 165,00	€ 174,08		
<input type="checkbox"/>	502 Poignées de poussée, réglables sans palier en hauteur 15 cm, montées sur les tubes de dossier	€ 178,00	€ 187,79		

**OPTIONS DOSSIER**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	29 Dossier inclinable, réglable +/- 15° par palier de 5°	€ 215,00	€ 226,83		
<input type="checkbox"/>	31 Angle fixe de dossier <input type="checkbox"/> 84° <input type="checkbox"/> 87° <input type="checkbox"/> 93° <input type="checkbox"/> 96°	€ 128,00	€ 135,04		
<input type="checkbox"/>	622 Dossier avec courbure lombaire à partir HD 30 cm	€ 76,00	€ 80,18		
<input type="checkbox"/>	238 Barre de stabilisation, pliable au milieu. Conseillé à partir de LA 46 cm	€ 165,00	€ 174,08		
<input type="checkbox"/>	814 Barre de poussée transversale, maintien de dossier et soutien l'utilisateur, impossible avec poignées escamotables code 141. Conseillé à partir de LA 46 cm	€ 153,00	€ 161,42		
<input type="checkbox"/>	913 Appui-tête, réglable sans palier sur 30 cm. Seulement avec poignée de poussée code 814	€ 299,00	€ 315,45		

13

**LES PROTÈGE-VÊTEMENTS ET LES ACCOUDOIRS**

1 = vissés 2 = relevables vers le haut 3 = accoudoirs réglables en hauteur 4 = recouvrent les roues

Code	Description	1	2	3	4	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 100	Protège-vêtement en aluminium, garde-boue, revêtement intérieur carbone, couleur châssis	●			●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 107	Accoudoirs avec manchettes amovibles et réglables en hauteur via u bouton-poussoir, conçus pour les tétraplégiques. Possible à partir de HSH 46cm		●	●		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 302	Protège-vêtement léger, en magnésium A partir hauteur d'assise 43 cm	●				€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 748	Protège-vêtement en aluminium, garde-boue, manchettes appui-bras réglables en hauteur. Incompatible avec frein "Light" code 595	●		●	●				
<input type="checkbox"/> 783	Protège-vêtements en carbon	●			●				
<input type="checkbox"/> 98	50 mm recouvrent de roues, seulement avec code 100								

14

**REPOSE-PIEDS**

Code	Description	Prof	SJ	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 92/808	Potences relève-jambes, amovibles, escamotable, palettes plastiques code 808	150 mm	40 – 49 cm	€ 294,00	€ 310,17		
<input type="checkbox"/> 93	Potences repose-pieds, amovibles, escamotable:			€ 0,00	€ 0,00		
925	Aide pour déverrouiller			€ 48,00	€ 50,64		
94	Sans repose-pieds			€ 0,00	€ 0,00		
3532	SJ réduite, seulement en combinaison avec code 93		27 – 36 cm	€ 177,00	€ 186,74		

PALETTES

Code	Description	Prof	SJ	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	311 Palette mono-bloc légère, en alu couleur châssis relevable, réglable en hauteur et en angle. LA jusqu'à maxi 46cm	100 mm	39 – 48 cm	€ 50,00	€ 52,75		
<input type="checkbox"/>	312 Palette mono-bloc, en aluminium, relevable, réglable en hauteur et en angle	100 mm	39 – 48 cm	€ 50,00	€ 52,75		
	313 Palette mono-bloc, en aluminium, relevable, réglable en hauteur et en angle	150 mm	39 – 48 cm	€ 50,00	€ 52,75		
	315 Palette mono-bloc légère, en alu couleur châssis relevable, réglable en hauteur et en angle. LA jusqu'à maxi 46cm	150 mm	39 – 48 cm	€ 50,00	€ 52,75		
	808 Palettes séparées, relevables, réglables en profondeur et en angle Seulement avec châssis droit code 4959	150 mm	40 – 49 cm	€ 0,00	€ 0,00		

ACCESSOIRES PALETTES

Code	Description	SJ	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	359 Sangle molletière, fixation rapide		€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	823 Talonnières, uniquement en combinaison avec code 313		€ 63,00	€ 66,47		
<input type="checkbox"/>	822 Sangle de fixation pour les pieds, uniquement en combinaison avec palettes code 313		€ 38,00	€ 40,09		

Longueur du segment jambier demandé (mesuré sans coussin d'assise)  
Réglage du segment jambier possible de 39 - 49 cm

15

COULEURS DU CHÂSSIS

Code	Description	Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	130 Gris titane	<input type="checkbox"/>	4023 Blanc	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	132 Rouge	<input type="checkbox"/>	4922 Vers métallique	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	183 Argent métallisé	<input type="checkbox"/>	4923 Orange métallique	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	188 Noir étoile	<input type="checkbox"/>	4925 Chrome	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	206 Noir mat	<input type="checkbox"/>	2185 Brun métallisé				
<input type="checkbox"/>	216 Noir						

4001 Rouge carmin

Autres couleurs avec supplément

16

**COULEURS DE LA TOILE DU DOSSIER ET DE L'ASSISE**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 235	Trevira noir	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 292	Toile aéro, noir, tissu façon mailles	€ 95,00	€ 100,23	4375116	€ 34,90
<input type="checkbox"/> 296	Toile aéro, rouge, tissu façon mailles	€ 95,00	€ 100,23	4375116	€ 34,90

17

**ACCESSOIRES AUTOUR DU FAUTEUIL ROULANT**

**FLASQUES DE PROTECTION**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 489	Flasques de protection, transparentes	€ 204,00	€ 215,22		

**ANTI-BASCULE**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 691	Anti-bascule, escamotables (paire)	€ 246,00	€ 259,53		
<input type="checkbox"/> 712	Anti-bascule montée à gauche, escamotable	€ 123,00	€ 129,77		
<input type="checkbox"/> 713	Anti-bascule montée à droite, escamotable	€ 123,00	€ 129,77		

**AUTRES ACCESSOIRES**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	309 Tubes de basculement (paire)	€ 37,00	€ 39,04		
<input type="checkbox"/>	4930 Tube debasculement, monté à gauche	€ 37,00	€ 39,04		
<input type="checkbox"/>	4931 Tube debasculement, monté à droite	€ 37,00	€ 39,04		
<input type="checkbox"/>	746 1 Paire de roulettes de transit, avec freins, pour passage étroit ou dans l'avion Incompatible avec tube de basculement code 309 ou anti-basculement code 691, à partir de HAA 42cm	€ 293,00	€ 309,12		
<input type="checkbox"/>	929 Tablette thérapeutique en plastique, transparente, réglable de 38 à 48 cm selon la largeur d'assise. Uniquement avec accoudoirs code 84 ou 107	€ 231,00	€ 243,71	4329040	€ 76,88
<input type="checkbox"/>	930 Tablette thérapeutique pour personne seule, en plastique, transparente, coulissante pour une largeur d'assise définie, avec rebord avant	€ 231,00	€ 243,71	4329040	€ 76,88
<input type="checkbox"/>	679 Blocage fauteuil en position pliée	€ 16,00	€ 16,88		
<input type="checkbox"/>	833 Ceinture de sécurité	€ 43,00	€ 45,37		
<input type="checkbox"/>	970 Porte-canne, seulement en combinaison avec anti-basculé code 309	€ 43,00	€ 45,37		
<input type="checkbox"/>	819 Catadioptré	€ 26,00	€ 27,43		
<input type="checkbox"/>	205542100 Compresseur	€ 112,00	€ 118,16		
<input type="checkbox"/>	951 Filet	€ 10,00	€ 10,55		

**ACCESSOIRES X-TRENDS**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	261519300 Sac à dos X-Trends	€ 41,00	€ 43,26		
<input type="checkbox"/>	261519600 Valise Blach Wheel pour transport des roues	€ 85,00	€ 89,68		
<input type="checkbox"/>	1074231 Sac "MEYRA ACTIVE" pour max. 3 roues 28"	€ 123,00	€ 129,77		
<input type="checkbox"/>	206964600 Catadioptrés autocollants	€ 24,00	€ 25,32		

## 1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1.1. Les présentes conditions de vente et de livraison (CGV) régissent les ventes conclues entre la société MEYRA GmbH et toute personne morale ayant conclu un contrat avec l'entreprise susnommée. Elles s'appliquent également à toutes les transactions futures avec le client, même sans nouvel accord.

1.2. Le client reconnaît que les CGV de MEYRA GmbH sont valables pour les contrats déjà existants et pour tous ceux à venir. Les conditions générales de vente du client ou d'un tiers ne sont pas applicables. De telles conditions commerciales n'engagent pas MEYRA GmbH, même si elles n'ont pas été expressément contestées au cas par cas.

1.3. Ces conditions ne sont valables que si l'entreprise cliente est une société, une personne morale de droit public ou un fonds spécial public.

## 2. OFFRE, CONCLUSION DU CONTRAT

2.1. Les offres de MEYRA GmbH sont sans engagement et non contractuelles, si elles ne sont pas expressément qualifiées comme fermes.

2.2. Meyra GmbH ne sera liée par les commandes reçues du client que sous réserve d'une confirmation écrite de la commande par Meyra, laquelle interviendra dans les quatorze jours.

2.3. Le contrat est conclu par une confirmation écrite de la commande ; cette confirmation écrite s'applique également à toute modification ou tout ajout de commande.

2.4. Dans ce contexte, nous nous réservons les droits de propriétés et d'auteur sur les documents remis au client lors de la passation de la commande. Ces documents ne peuvent pas être transmis à des tiers à moins que nous ne donnions notre consentement express écrit. Dans la mesure où l'offre du client n'est pas acceptée dans les délais précisés en 2.2, ces documents devront nous être renvoyés.

## 3. PRIX

3.1. Les prix sont exprimés en euros. Tous les prix sont des prix nets. La Taxe sur la Valeur Ajoutée au taux légal dans le pays concerné est payable en sus.

3.2. Sauf accord contraire écrit, nos prix s'entendent départ usine, hors emballage et chargement. Les frais d'emballage et de chargement sont facturés séparément.

3.3. Lorsqu'un prix de vente a été convenu, ce tarif est applicable au moment de la passation de la commande. Les changements de prix sont autorisés dès lors que le délai entre la date du contrat et la date de livraison convenue est supérieur à quatre mois. Si les salaires ou le coût des matériaux augmentent avant la mise à disposition des marchandises, nous sommes en droit d'augmenter le prix de manière appropriée en fonction de l'augmentation des coûts. Le client n'est en droit de résilier le contrat que si cette augmentation, entre la date de la commande et la date de livraison, dépasse sensiblement l'augmentation générale du coût de la vie.

3.4. Lors d'un complément de commande, MEYRA GmbH n'est pas tenue de respecter les prix mentionnés dans le contrat précédent.

3.5. Si la valeur nette de la commande est inférieure à 75,00 €, un supplément minimal de 9,50 € sera facturé y compris sur le chargement.

## 4. LIVRAISON, TRANSFERT DES RISQUES

4.1. Le lieu d'exécution pour les livraisons est le siège de MEYRA GmbH, sauf convention contraire expresse.

4.2. Si la marchandise est expédiée au client à sa demande, le risque de perte ou de dommages accidentels de la marchandise est transféré au client dès lors que les marchandises (y compris les livraisons partielles) ont été remises à un tiers pour l'exécution de la livraison. Cela s'applique indépendamment du fait que les marchandises sont

expédiées à partir du lieu d'exécution ou que les frais de transport ont été pris en charge.

4.3. Si le client souhaite faire valoir ses droits dans le cadre d'une réclamation à l'encontre de MEYRA GmbH, suite à un dommage ou à une perte, alors le client devra noter le préjudice sur les documents de transport ou, en cas de perte, rédiger immédiatement un procès-verbal, et nous faire parvenir la réclamation dans le délai d'une semaine.

4.4. L'assurance contre les dommages d'expédition ne sera conclue qu'à la demande expresse du client et à ses frais.

4.5. En cas de retard de remise ou de livraison dû à des circonstances imputables au client, le risque est transféré au client dès l'annonce que la marchandise est prête à être expédiée.

4.6. En l'absence d'instructions spécifiques du client, le choix de l'itinéraire et du moyen de transport revient à MEYRA GmbH, sans garantie ni responsabilité quant au coût et à la rapidité du mode d'expédition retenu.

## 5. DÉLAI DE LIVRAISON, LIVRAISON

5.1. Les délais de livraison établis sont des délais estimatifs, à moins que la date de livraison n'ait été spécifiquement fixée par écrit.

5.2. Si les parties ont convenu d'un délai de livraison, celui-ci commence à courir à partir de la date de confirmation de la commande. Le délai de livraison est considéré comme respecté, si la marchandise quitte l'usine avant l'expiration du délai ou si le client a été avisé que la marchandise était prête à être expédiée.

5.3. L'observation des délais de livraison et de prestation nécessite la réception en temps voulu des documents à fournir par le client ainsi que la délivrance en temps voulu de toutes les informations nécessaires et l'accomplissement par le client de toutes les autres obligations. Si ces conditions ne sont pas remplies à temps, ce délai est prolongé en conséquence.

5.4. MEYRA GmbH ne pourra être tenue pour responsable des retards de livraison en raison de force majeure ou autre, des événements imprévisibles qu'elle n'a pas pu prévoir au moment de la conclusion du contrat (par exemple grèves, perturbations au sein de l'entreprise, livraisons non conformes, retard de transport, conditions météorologiques défavorables). Le délai de livraison est prolongé de la durée de l'obstacle productif pour lequel MEYRA GmbH n'est pas tenue responsable, plus une période de récupération raisonnable du temps perdu.

5.5. Si les retards en résultant dépassent la période de six semaines, les deux contractants sont autorisés, en ce qui concerne les volumes de prestations, à résilier le contrat.

5.6. MEYRA est en droit de procéder à des livraisons partielles, dès lors que la livraison partielle est applicable pour le client dans le cadre des clauses contractuelles, la livraison des produits restants étant assurée et n'entraînant aucun coût supplémentaire pour le client.

## 6. PAIEMENT

6.1. Les factures doivent être payées en totalité dans les 30 jours suivant la réception de la facture sur l'un de nos comptes bancaires mentionnés. Si la facture ne concerne ni la livraison de pièces détachées ni une réparation, alors le client est autorisé, lors du paiement, à déduire 2 % d'escompte, dès lors que le paiement intervient dans les 8 jours suivant la réception de la facture.

6.2. Nous n'acceptons les chèques et les lettres de change que sur accord express. L'acceptation tient lieu d'exécution. Les corrections de factures via les chèques et les lettres de change sont sous réserve du paiement. Les dates de valeur sont effectives le jour où nous disposons définitivement de la contrevaletur.

6.3. Si le client n'a pas payé à l'échéance, les montants dus sont majorés de 8 % sur le taux de base des intérêts annuels du moment. Une revendication de dommages de retard plus important reste possible.

6.4. Si le client est en défaut de paiement, alors toutes les autres créances fondées sur le même rapport juridique sont immédiatement exigibles, sans que cela ne nécessite un communiqué spécial.

6.5. Le client a droit à une compensation uniquement si ses demandes reconventionnelles sont reconnues comme ayant force de loi ou sont incontestées. Pour l'exercice d'un droit de rétention, le client a autorité uniquement sur ce point, quand sa demande reconventionnelle repose sur les mêmes conditions contractuelles.

6.6. MEYRA GmbH est autorisée à céder ses créances résultant des ventes et prestations de service.

## 7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1. La marchandise livrée par MEYRA GmbH demeure la pleine propriété de MEYRA GmbH jusqu'au règlement intégral, y compris des créances actuelles et futures du client.

7.2. Le client peut revendre la marchandise dans le cadre de ses activités. Il n'est pas habilité pour les autres dispositions, en particulier pour les remises d'un bien en propriété à titre de garantie et les hypothèques. Les créances du client pour la revente de la marchandise réservée (y compris d'autres créances comme le droit aux prestations de l'assurance ou d'actes illicites par perte ou destruction) sont dès à présent cédées à MEYRA GmbH par mesure de garantie. MEYRA GmbH accepte la cession. Le client est autorisé à recouvrer les créances cédées tant qu'il remplit ses obligations de paiement. En cas de retard de paiements du client, nous sommes autorisés à révoquer l'autorisation de prélèvement.

7.3. Si la marchandise sous réserve est traitée par le client, il est convenu par la présente que le traitement s'effectue en nom et pour le compte de MEYRA GmbH en tant que fabricant et que MEYRA GmbH acquiert immédiatement la propriété ou – si le traitement est en rapport avec des matières de plusieurs propriétaires ou si la valeur de l'affaire traitée est plus importante que la valeur des marchandises livrées – la copropriété (propriété fractionnée) sur l'affaire nouvellement créée en proportion de la valeur de la marchandise livrée sur la valeur de l'élément nouvellement créé. Si MEYRA GmbH perd sa propriété par association ou fusion ou si elle devait ne plus être propriétaire de l'objet de la livraison en cas de transformation, alors le client consent à transmettre à l'avance sa propriété à MEYRA GmbH au prorata de la valeur de la livraison dans la mesure où il y a copropriété du nouveau bien ainsi obtenu. MEYRA GmbH accepte l'offre faite. La remise est remplacée par la garde gratuite.

7.4. Le client est tenu de nous notifier immédiatement l'accès de tiers à toute marchandise livrée sous réserve de propriété et de nous fournir toutes les informations nécessaires à l'exercice de nos droits et de nous remettre tous les documents. Dans le même temps, le client doit informer le tiers de la propriété de MEYRA GmbH. Le client doit prendre en charge les frais occasionnés.

7.5. MEYRA GmbH s'engage à donner la mainlevée sur les sûretés lui revenant à la demande du client si elles dépassent de plus de 20 % de la valeur des créances à garantir. Le choix des valeurs de sûretés à lever appartient à MEYRA GmbH.

7.6. Dans le cas d'une demande d'insolvabilité d'un client, nous interdisons déjà la revente ou la transformation de notre marchandise sous réserve et nous révoquons l'autorisation de prélèvement en ce qui concerne les créances qui nous ont été cédées.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 14 sur 14

7.7. En cas de défaut de paiement du client, nous sommes en droit d'exiger la restitution immédiate des marchandises.

## 8. GARANTIE / RESPONSABILITÉ

8.1. Le client doit inspecter immédiatement les marchandises lors de la livraison. S'il s'avère qu'il y a des vices apparents ou que des vices ont été trouvés suite à un examen approfondi, alors le client est en droit d'effectuer une réclamation par écrit dans la semaine qui suit la livraison. À l'expiration de ce délai, toute responsabilité concernant ces vices est exclue. Des droits de garantie existent pour les vices cachés à condition qu'ils nous soient signalés par écrit dans le délai d'une semaine après avoir été décelés.

8.2. Dans le cas d'une livraison défectueuse, nous sommes en droit, au choix, de procéder aux améliorations nécessaires ou d'effectuer la livraison d'un nouveau produit sans défaut. Le client est tenu de nous fournir l'article défectueux franco domicile pour contrôle et réparation. Si la réparation ou livraison ultérieure échoue, si elle n'est pas effectuée dans un délai raisonnable ou que nous la rejetons, le client peut, au choix, résilier le contrat ou demander une réduction du prix d'achat. La détermination d'un délai n'est pas nécessaire si la loi ne le prévoit pas.

8.3. La garantie est considérée caduque si le client fait modifier l'objet de la livraison par des tiers sans notre accord, rendant ainsi l'élimination des défauts impossible ou l'entravant considérablement. Mais dans tous les cas, les frais supplémentaires occasionnés par la modification sont à la charge du client.

8.4. Conformément aux dispositions précédentes, toute garantie éventuelle, que nous assumons vis-à-vis du premier utilisateur de l'aide technique, reste valable.

8.5. Sont exclus de la garantie l'usure de nature fonctionnelle de tous les articles livrés par nos soins, les éléments de montage, les batteries et les pièces détachées ainsi que les dommages dus à un stockage, une utilisation ou un traitement inadéquat ou incorrect des marchandises.

8.6. Les exigences ultérieures du client, en particulier les réclamations de dommages et intérêts en lieu et place de la prestation et d'indemnités par un dommage direct ou indirect – dommages induits et ultérieurs compris – sont exclues quel que soit le motif juridique invoqué. Cela ne s'applique pas si MEYRA GmbH a frauduleusement dissimulé un vice juridique ou matériel ou si le dommage est survenu du fait d'une intention délibérée ou d'une négligence de MEYRA GmbH, de l'un de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution, ou s'il y a eu violation intentionnelle d'obligations contractuelles essentielles. Il faut entendre par obligations contractuelles essentielles, les obligations dont le respect permet l'exécution en bonne et due forme du contrat et auxquelles le partenaire contractuel se fie régulièrement et est en droit de s'y fier. En cas de dommages matériels et de préjudices pécuniaires causés par négligence, l'obligation d'indemnisation de MEYRA GmbH est toutefois limitée quant à son montant, au dommage prévisible spécifique au contrat. Sont en outre exclus les dommages corporels et/ou les atteintes à la santé résultant d'un manquement fautif de MEYRA GmbH, de l'un de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution.

8.7. La responsabilité en vertu de la loi sur la responsabilité des produits reste entière.

## 9. PRESCRIPTION

Les réclamations des clients en raison de défauts matériels sont prescrites au bout de deux ans à compter de la remise ou de la livraison de la marchandise au client. Délai de prescription pour les équipements remplacés et les réparations : 1 an à compter de la remise ou de la livraison de la marchandise au client. Cela exclut les demandes de dommages-intérêts pour atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé et/ou les dommages dus à une négligence grave ou les dommages causés intentionnellement par MEYRA GmbH ou par l'un de ses auxiliaires d'exécution. À cet égard, les délais de prescriptions légaux sont applicables.

### 9.1. SERVICE PIÈCES DE RECHANGE

Indépendamment de la garantie, MEYRA GmbH propose au client d'échanger les appareils défectueux contre des appareils entièrement révisés. Pour un échange concernant les appareils proposés, les dispositions suivantes s'appliquent :  
- Les appareils de remplacement ont subi une révision complète et sont techniquement fiables.  
- L'appareil défectueux doit être retourné gratuitement dans les 15 jours ouvrables à MEYRA GmbH. Le produit retourné redevient notre propriété.

- Si nous ne recevons pas l'appareil en retour, nous facturerons l'appareil de remplacement à 95 % de son prix de vente à neuf.

- L'appareil retourné doit correspondre au type et à la finition de l'appareil de remplacement livré. En outre, l'appareil doit être réutilisable et ne peut montrer que des traces d'usure correspondant à une utilisation normale.

- L'appréciation du retour de l'appareil conformément aux conditions susmentionnées est de la responsabilité de MEYRA GmbH. Si les conditions ne sont pas remplies, nous facturerons également pour l'appareil de remplacement livré, le montant susmentionné, déduction faite de la valeur résiduelle de l'appareil retourné.

## 10. RESPONSABILITÉ LORS DE MODIFICATIONS CONSTRUCTIVES

Il est important de noter que des dispositions légales renforcées sont appliquées pour les fabrications spéciales. Les modifications constructives des articles de MEYRA GmbH par le client ou par un tiers mandaté par lui, sont uniquement autorisées si elles répondent aux exigences techniques de sécurité et qu'une autorisation écrite préalable y consent. Dans ce but, à notre demande, un modèle modifié ainsi qu'un plan de fabrication doivent être mis à notre disposition. Si des modifications techniques sont entreprises sans consentement écrit de notre direction et engendrent, en raison des modifications, des dommages auprès de tiers pour lesquels nous nous portons garants, alors le client est tenu, dans le cadre de notre relation bilatérale, de nous dégager de toute action engagée par les tiers.

### 11A. RETOUR DE MARCHANDISES, DE PRODUITS FINIS ET D'ÉLÉMENTS DE MONTAGE

Les marchandises renvoyées sans copie de la facture ou du bon de livraison se seront pas reprises. Les marchandises retournées (dans leur emballage d'origine et à l'état neuf) seront créditées de 80 % de la valeur nette des marchandises. Ne sont pas repris les articles dont la livraison est supérieure à trois mois, les fabrications spéciales, les articles d'hygiène, les orthèses actives et de stabilisation utilisées, les batteries pleines et les articles dont la valeur nette est inférieure à 100 €.

En outre, sont exclus les fauteuils roulants fabriqués sur mesure (par exemple : les fauteuils roulants pour enfants et les fauteuils roulants adaptatifs). Le risque lié au transport est à la charge de l'expéditeur.

## 11B. ANNULATIONS DE COMMANDES DE PRODUITS FINIS

11B.1. Les annulations de commande sans accord préalable de MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

11B.2. Les annulations doivent être effectuées par écrit.

11B.3. Si un accord d'annulation est effectué sur des produits finis prêts à être livrés, les conditions sont les suivantes :

- Les aides techniques seront totalement créditées.

Les fauteuils roulants en fabrication spéciale comme les fauteuils roulants de sport ne seront pas repris.

- Lors de l'annulation de fauteuils roulants adaptatifs une participation aux frais de 20 % de la valeur nette des marchandises sera retenue. Les frais d'annulation pour les fauteuils roulants électriques et les scooters s'élèveront à 5 %. Pour les fauteuils roulants standards et les fauteuils roulants légers, les frais d'annulation seront de 10 %.

## 11C. REPRISE / ÉLIMINATION

Nos prix ne comprennent pas les frais engendrés par la collecte et l'élimination des anciens appareils complets provenant des utilisateurs autres que les ménages. Nous pouvons organiser, contre remboursement des dépenses engagées, le retour et le recyclage / l'élimination de ces dispositifs, sous réserve qu'ils aient été vendus par nos soins. Les retours sans accord préalable de MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

## 12. UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Nous sommes autorisés à stocker et à traiter en interne des données à caractère personnel concernant les clients dans le cadre des dispositions légales, en particulier selon la loi fédérale sur la protection des données.

## 13. DROIT APPLICABLE, TRIBUNAUX COMPÉTENTS, CLAUSES DE SAUVEGARDE

13.1. Sauf convention expresse contraire, le siège social de MEYRA GmbH à Kalletal-Kalldorf est le lieu d'exécution.

13.2. Pour tous les litiges résultant directement ou indirectement du contrat, le tribunal compétent est celui de notre siège social à Kalletal-Kalldorf. En outre, nous sommes en droit de poursuivre le client en justice devant le tribunal compétent à titre général dont dépend sa domiciliation.

13.3. Le droit en vigueur en Allemagne s'applique et ce à l'exclusion de la convention du droit commercial des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

13.4. Si certaines dispositions de ces conditions générales de vente devaient être totalement ou partiellement nulles ou invalides, alors la validité des dispositions restantes ne serait pas affectée